

**Sommaire
exécutif**

ÉTUDE SUR LES PLASTIQUES AGRICOLES GÉNÉRÉS AU QUÉBEC



MISE EN CONTEXTE

Le secteur agricole, comme bien d'autres secteurs, a changé ses façons de faire au fil des 20 dernières années (pratiques culturales et d'élevage) afin de réduire son empreinte environnementale et de répondre aux exigences sociales et gouvernementales en la matière. Les dernières années ont vu apparaître des initiatives de récupération et de recyclage de certains types de plastiques agricoles dans diverses régions du Québec, notamment les plastiques acéricoles, les pellicules d'enrobage pour les balles de foin, les contenants de pesticides et de fertilisants ainsi que les sacs de semences et pesticides. Malgré cela, plusieurs plastiques d'origine agricole ne sont pas encore gérés de façon optimale et il est nécessaire d'améliorer leur gestion en fin de vie. C'est ainsi toute une filière de mise en valeur des plastiques agricoles qui devra être déployée de manière plus structurée et efficace.

FAITS SAILLANTS

La démarche menée par RECYC-QUÉBEC survient à un moment charnière. D'abord, sur la scène internationale, la turbulence des marchés du plastique recyclé créée par la fermeture des débouchés traditionnels asiatiques a mis en lumière le déficit qui était présent au Québec pour le conditionnement des plastiques, toutes provenances confondues. En parallèle, au Québec, on assiste à une multiplication des efforts dans le milieu agricole pour récupérer les plastiques, alors que la préoccupation des acteurs agricoles à l'égard de la gestion responsable de ces sous-produits est croissante, faisant écho aux préoccupations citoyennes. Bien qu'elles soient encore éparses sur le territoire, avec des degrés de maturité divers et des succès parfois mitigés, les initiatives québécoises de récupération se dénombrement à plus de 40 à l'heure actuelle et on estime qu'elles permettent de récupérer environ 2300 tonnes de plastiques par année (tous plastiques confondus). Par ailleurs, au Canada, aux États-Unis et dans divers pays d'Europe, plusieurs projets de récupération et de mise en valeur de plastiques agricoles ont été implantés depuis les dernières années, tantôt à la faveur d'une obligation réglementaire, tantôt stimulés par un ou des acteurs de la filière (centres de tri, conditionneurs, fabricants). Dans tous les cas, une forme de soutien gouvernemental a souvent été nécessaire pour soutenir la mise en place d'infrastructures ou l'acquisition d'équipements spécialisés, associés à des investissements majeurs.

BISEMENTS DE PLASTIQUES AGRICOLES ET RÉCUPÉRATION

De façon globale, on évalue à environ 11 000 tonnes les quantités de plastiques agricoles (tous les types de plastiques confondus) mises en marché au Québec et donc générées par les fermes au Québec bon an mal an. Les plastiques de type PEbd compteraient pour près de 70 % de cette quantité (7615 tonnes), suivis des plastiques acéricoles (1355 tonnes), des plastiques de type PEhd (1155 tonnes) et des plastiques de type PP (865 tonnes).

Selon les calculs effectués, les 2/3 des quantités totales de plastiques agricoles mises en marché se retrouvent sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, soit en Chaudière-Appalaches, en Montérégie, au Bas-Saint-Laurent, au Centre-du-Québec et en Estrie. Ensemble, ces régions génèrent environ 4600 tonnes de PEbd, 770 tonnes de PEhd et 1200 tonnes de plastiques acéricoles.



Il est estimé qu'environ 20 % de l'ensemble des plastiques agricoles dont disposent les producteurs agricoles seraient actuellement récupérés au Québec. Les plastiques présentant les plus hauts taux de récupération sont les plastiques acéricoles et les petits contenants de pesticides et de fertilisants (moins de 23 litres). Viennent ensuite les plastiques d'ensilage, de serres et les contenants de pesticides en vrac (plus de 23 litres). Les filets et ficelles, les plastiques utilisés en culture maraîchère (plasticulture) et les contenants de fertilisants en vrac sont les produits qui détiennent les taux de récupération les plus faibles. Ce sont également les produits qui présentent les taux d'enfouissement les plus élevés.

TYPES DE PROGRAMMES (PLASTIQUES COLLECTÉS ET MODES DE COLLECTE)

- L'inventaire des initiatives et des programmes de récupération des plastiques agricoles effectué démontre qu'il n'y a pas de modèle unique qui en garantisse le succès. Néanmoins, la plupart des programmes de recyclage de plastiques agricoles documentés sont à l'échelle nationale (soit réglementés ou initiés par les fabricants), car cela semble être le plus efficace et le moins coûteux.
- Ces programmes nationaux visent principalement les contenants vides de produits phytosanitaires (pesticides, fertilisants) et de santé animale (produits périmés). Les initiatives de recyclage à plus petite échelle touchent une gamme variée de plastiques agricoles. Certaines se concentrent sur un ou deux types de plastiques alors que d'autres visent l'ensemble des plastiques agricoles.
- Les modes de collecte diffèrent d'une initiative et d'un type de plastique à l'autre. Ainsi, les plastiques souples sont collectés par des modes variés (collecte sélective, collecte dédiée et points de dépôt) alors que la collecte dédiée et les points de dépôt sont privilégiés pour la récupération des plastiques rigides. Quant aux plastiques d'origine acéricole, aux contenants de pesticides et fertilisants ainsi qu'aux sacs de semences, pesticides et fertilisants, ils doivent généralement être apportés dans des points de dépôt. Certaines initiatives jumellent également les deux modes de collecte.

RECOMMANDATIONS

À la lueur des expériences documentées ici et ailleurs, la présente étude a permis de révéler des enjeux et des défis, mais surtout des conditions de succès qui devraient être réunies pour assurer la mise en place réussie d'une filière de valorisation des plastiques agricoles au Québec.

DÉPLOYER UN SYSTÈME À LARGE ÉCHELLE TENANT COMPTE DES RÉALITÉS RÉGIONALES

Les quelque 40 initiatives répertoriées au Québec montrent qu'il y a une cohabitation de plusieurs modèles de collecte des plastiques, à la ferme avec une diversité de modalités de récupération. Il semble en effet crucial de tenir compte des réalités régionales et territoriales plutôt que d'établir un modèle unique de collecte.

BÂTIR SUR L'EXPERTISE EN PLACE ET LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

Des acteurs importants, notamment des entreprises privées, des centres de tri, des organismes municipaux, agissent depuis plusieurs années et ont posé des jalons importants en matière de récupération et de recyclage des plastiques agricoles au Québec. Ils ont ainsi acquis une expertise précieuse et il apparaît



nécessaire de les mobiliser dans un projet qui se déploierait à plus grande échelle. De la même façon, AgriRÉCUP détient une connaissance fine des systèmes de récupération et de collecte et est un observateur clé sur les scènes québécoise, canadienne et internationale. Ces expertises et connaissances acquises doivent être mises à profit.

POUR SUIVRE LA CARACTÉRISATION DE L'ENSEMBLE DES PLASTIQUES AGRICOLES UTILISÉS AU QUÉBEC

La composition des plastiques agricoles (qualité de la résine et taux de contamination) demeure encore relativement peu connue au Québec. Or, cette information est nécessaire aux conditionneurs de plastique afin que les matières puissent être adéquatement recyclées et mises en marché.

SOUTENIR LA RÉALISATION DE PLANS D'AFFAIRES OU D'ÉTUDES DE FAISABILITÉ POUR LA TRANSFORMATION DES PLASTIQUES

L'une des clés du succès consiste à développer la récupération des plastiques avec, dès le départ, des partenaires actifs dans le conditionnement et la valorisation des plastiques. Sans le développement de marchés pour la résine recyclée, la mise en place d'une filière de recyclage structurée est compromise. À cet égard, il semble utile et nécessaire d'appuyer l'élaboration de plans d'affaires ou d'études de faisabilité pour contribuer à définir les contours de modèles d'usines dont les activités de transformation seraient rentables.

FAIRE PARTICIPER LES ACTEURS LOCAUX

Finalement, il apparaît primordial d'impliquer les producteurs agricoles en amont de la mise en place de programmes de récupération de façon à répondre adéquatement à leurs besoins. Un grand soin doit également être apporté à l'élaboration et à la transmission d'informations claires, simples et vulgarisées sur les modalités des programmes ainsi qu'à leur démontrer les gains environnementaux et économiques engendrés par leurs efforts en matière de récupération. Enfin, les organismes municipaux demeurent des acteurs incontournables dans toutes ces démarches, étant souvent l'interface avec les producteurs, d'une part, et les entreprises de collecte, d'autre part.

